



Signataire : Ayari Félix Beltrametti

Date de dépôt : 2 septembre 2026

Question écrite

Quel soutien du canton de Genève à la sauvegarde de l'Organisation internationale du travail (OIT) ?

L'Organisation internationale du travail (OIT), créé en 1919, sous l'égide du Traité de Versailles, qui mettait fin à la Première Guerre mondiale, se consacre à la promotion de la justice sociale et des droits de l'homme et du travail internationalement reconnus.

Unique agence tripartite de l'ONU, l'OIT réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de 187 Etats membres pour établir des normes internationales, élaborer des politiques et concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes dans le monde.

Etablie à Genève depuis 1920, l'OIT pose les bases des droits du travail et des droits humains à travers les conventions internationales sur la durée du travail, le chômage, la protection de la maternité, le travail de nuit des femmes, l'âge minimum et le travail de nuit des mineurs.

Ainsi, cette instance pose les bases internationales de la protection des travailleuses et des travailleurs, faisant de Genève le cœur des négociations tripartites dans le monde.

Les attaques actuelles des Etats-Unis contre les institutions de défense des droits humains, avec des coupes massives des bailleurs de fonds, ont entraîné, comme on le sait, une crise extrêmement grave et préoccupante du multilatéralisme.

L'OIT, malgré sa solidité et sa gouvernance tripartite, n'échappe pas à cette tendance. Le directeur général, Gilbert F. Hounbo, a annoncé fin août

sa volonté de supprimer 120 emplois, dont 73 postes de fonctionnaires fixes, pour compenser les 22 millions de dollars de déficit¹.

Face à cette crise de l'entité internationale censée défendre les conditions des travailleuses et des travailleurs dans le monde, je pose au Conseil d'Etat les questions suivantes et le remercie par avance de ses réponses :

- 1. Est-ce que le département de l'économie a pris contact avec le directeur général de l'OIT pour travailler sur la préservation des emplois à Genève ?*
- 2. Est-ce que le Conseil d'Etat a pris contact avec le SECO pour envisager une action commune afin de faire respecter les engagements de l'OIT, qui a reçu un prêt de 70 millions de francs pour la rénovation de son bâtiment², dans le but de maintenir son rôle et son envergure dans le paysage de la Genève internationale ?*
- 3. Quelle est la stratégie actuelle du Conseil d'Etat pour préserver l'emploi et le rayonnement des organisations qui fondent la Genève internationale ?*

¹ La OIT plante el despido de 120 trabajadores para compensar parte de la deuda de Estados Unidos con la organización, Economía, EL PAÍS : <https://elpais.com/economia/2026-08-27/la-oit-plantea-el-despido-de-120-trabajadores-para-compensar-parte-de-la-deuda-de-estados-unidos-con-la-organizacion.html>

² [admin.ch/fr/nsb?id=60749](https://www.admin.ch/fr/nsb?id=60749)